

## AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE

**GILLETTE - MAIRIE**

**AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE**

**1 - Nom du pouvoir adjudicateur :** Mairie de Gillette.

**2 - Objet du marché :** Travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste et requalification en bâtiment d'habitation collective.

**3 - Procédure de passation :** Le présent marché est conclu sous la forme d'un marché à procédure adaptée, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

**4 - Durée du marché :** 16 semaines à compter de l'ordre de service n° 1.

**5 - Allotissement :** Le présent marché comporte six (6) lots :

- Lot 1 Démolitions - Gros-œuvre Maçonneries - Plâtrerie - Couverture
- Lot 2 : Menuiseries intérieures et extérieures - Fermetures - Métallerie
- Lot 3 Électricité - Courants forts et faibles
- Lot 4 - Plomberie - Ventilation

Lot 5 - Revêtements de sols et murs  
Lot 6 - Peinture - Nettoyage.

**6 - Variantes :** Les variantes ne sont pas admises.

**7 - Critères de sélection des offres :** Le jugement des offres sera effectué par application des critères pondérés suivants :

- Valeur technique (délais) : 30 %
- Prix des prestations : 70 %.

**8 - Retrait du dossier :** Le dossier peut être retiré à l'adresse suivante : Mairie de Gillette 1 place Docteur René Morani 06380 GILLETTE Téléphone : 04.93.08.57.19 Télécopie : 04.93.08.52.70.

Le dossier peut être également téléchargé gratuitement sur les sites : [WWW.MARCHES-SECURISES.FR](http://WWW.MARCHES-SECURISES.FR) [WWW.GILLETTE.FR](http://WWW.GILLETTE.FR)

**9 - Date limite de remise des offres :** Jeudi 3 mars 2016 à 16 H.

**10 - Date d'envoi de la présente publicité :** Vendredi 29 janvier 2016.

Nous recommandons à nos annonceurs de bien vouloir être assez aimables de répondre aux lettres courtoisement rédigées ou, si cela leur est matériellement impossible, de renvoyer à leurs correspondants les documents ou photos qui auraient pu leur être confiés. En répondant, ne pas omettre d'indiquer le numéro de l'annonce.

## MAPA < Avis 90.000 €

**DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SERVICES**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Département des Alpes-Maritimes. Correspondant : M. le président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, direction générale adjointe pour les ressources et les moyens - direction des finances, de l'achat et de la commande publique - service des marchés - cadam - 147 Bd du Mercantour - tour Jean Moulin - bureau 604 B.P. 3007 - 9h à 11h45 et 13h30 à 16 heures 06201 Nice Cedex 3, tél. : (+33)4-89-04-20-25, télécopieur : (+33)4-89-04-29-89 adresse internet : <https://www.e-marches06.fr> Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Principales(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché :** Bilan et révision du plan de gestion des parcs naturels départementaux de Vaugrenier et de La Pointe de l'aiguille.

**Catégorie de services :** 27.

**CPV - Objet principal :** 79311000.

**Lieu d'exécution :** Commune de Villeneuve-Loubet et commune de Théoule sur Mer.

**Code NUTS :** FR823.

L'avis implique un marché public.

**Caractéristiques principales :** Il s'agit de la révision des plans de gestion des parcs de Vaugrenier et de la Pointe de l'aiguille. Ces nouveaux plans de gestion auront pour ambition de concilier la préservation de la diversité biologique des sites.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** la réalisation de la prestation comprend :

- bilan du précédent plan de gestion et diagnostic du patrimoine biologique et du territoire
- analyse de la fréquentation du site
- définition des objectifs de gestion
- programme d'actions.

Refus des variantes.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :** Non.

**Prestations divisées en lots :** Oui. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 10 mois à compter de la notification du marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent :** le règlement s'effectuera par mandat administratif suivi d'un virement. Selon les règles de la comptabilité publique et dans les délais réglementaires (délai global de paiement de 30 jours conformément aux dispositions de l'article 98 du Code des marchés publics). Le financement s'effectuera sur le budget départemental et sur les ressources propres du Département.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** en cas d'attribution du marché à un groupement d'opérateurs économiques, la forme imposée sera celle du groupement solidaire.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Conditions de participation :**

**Situation juridique - références requises :**

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ou imprimé Dc1, datée et signée
- déclaration sur l'honneur datée et signée par laquelle le candidat atteste ne pas entrer dans les cas d'une interdiction de soumissionner visée aux articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 en date du 06.06.2005 et à l'article 29 de la loi n° 2005-102 en date du 11.02.2005 conformément aux dernières versions en vigueur ou rubrique F1 de l'imprimé Dc1.
- pouvoir de la personne habilitée à engager la société et justificatif de pouvoir ou rubrique C1 de l'imprimé Dc2 et annexe visée
- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement de l'imprimé Dc2 rubriques a, b et C.

**Capacité économique et financière - références requises :**

- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du jugement ou des jugements prononcés à cet effet ou rubrique D2 de l'imprimé Dc2.
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global des trois derniers exercices disponibles ou rubrique D1 de l'imprimé Dc2

**Capacité économique et financière - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :** pas de niveau minimal exigé.

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises :** Liste des principaux services au cours des trois dernières années.

**Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :** pas de niveau minimal exigé.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

**Marché réservé :** non.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 70 % ;
- prix de l'offre : 30 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 17 février 2016, à 15 h 30.

**Délai minimum de validité des offres :** 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 16S0001.

**Renseignements complémentaires - modalités d'ouverture des offres :** séance non publique

Les prestations seront exécutées dans le délai global d'exécution de 10 mois à compter de la date de notification du marché. Le délai de chaque lot s'insère dans ce délai global d'exécution de 10 mois.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

- Retrait du DCE jusqu'à la date limite de remise des offres fixée ci-dessus.
- Retrait gratuit sur demande écrite ou sur place à l'adresse et aux horaires indiqués au point de contact.
- Par téléchargement à l'adresse suivante : <https://www.e-marches06.fr>

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** les candidatures et les offres peuvent être remises sur support papier ou sur support physique électronique par lettre recommandée

avec AR ou déposées sur place contre récépissé à l'adresse et aux horaires indiqués au point de contact ou par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.e-marches06.fr>

Les candidatures et les offres adressées par voie électronique peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique adressé sous pli cacheté portant la mention "copie de sauvegarde" envoyée avant les dates et heures limites fixées pour la remise des candidatures et des offres, à l'adresse visée au point de contact. Les documents doivent être sous format PDF ou sous format compatible avec Office 2007. Les certificats de signature électronique doivent être conformes et référencés. Toutes les modalités de remise des candidatures et offres, la procédure applicable en cas de détection d'un programme informatique malveillant sont détaillées dans le règlement de consultation.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice 33 Bd Franck Pilatte - B.P. 4179 06300 Nice, tél. : (+33) 4-92-04-13-13, courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr), télécopieur : (+33) 4-93-55-78-31.

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

- Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat
- Référé pré contractuel : Possible jusqu'à la signature du marché
- Référé contractuel : en application de l'art R551-7 du Code de justice administrative
- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

**Renseignements relatifs aux lots :**

**Lot(s) 1.** - parc naturel départemental de Vaugrenier.  
C.P.V. - Objet principal : 79311000.

**Lot(s) 2.** - parc naturel départemental de la Pointe de l'aiguille.  
C.P.V. - Objet principal : 79311000.

**Critères sociaux ou environnementaux :** Aucun

**Classification des produits :** Services fournis principalement aux entreprises.

**DATE D'ENVOI :** 28 janvier 2016.

## AVIS D'APPELS

**COMMUNE DE LUCERAM**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Marché de Travaux. Procédure :** M.A.P.A. **Pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Maire de LUCERAM

**Nom et adresse de l'organisme acheteur :** COMMUNE de LUCERAM 6, place Adrien BARRALIS - 06440 LUCERAM - Tél. 04.93.91.60.50 - Fax 04.93.91.60.51- [commune-de-luceram@wanadoo.fr](mailto:commune-de-luceram@wanadoo.fr)

**Objet du Marché :** Travaux de rénovation de deux gîtes communaux

**Lieu d'exécution :** 2 Place de la Libération 06440 Lucéram.

**Prestation divisée en 7 lots :**

- Lot 01 Démolitions, Gros œuvre, Charpente, Carrelages
- Lot 02 Menuiseries extérieures
- Lot 03 Cloisons, doublages, faux-plafonds plâtre
- Lot 04 Menuiseries intérieures bois
- Lot 05 Plomberie Ventilation
- Lot 06 Électricité chauffage
- Lot 07 Peintures, finitions et Nettoyage.

**Justification et pièces à produire :** se référer au règlement de la consultation.

**Critères de sélection des candidatures et des offres :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix : 60 %
- valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique complété ou des renseignements fournis par le candidat permettant de répondre aux chapitres du mémoire technique : 40 %

**Date limite de réception des offres :** Lundi 22 Février 2016 - 16 heures

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 29 Janvier 2016

**Renseignements administratifs :** COMMUNE de LUCERAM - 6, place Adrien BARRALIS - 06440 LUCERAM Tél. 04.93.91.60.50 Fax 04.93.91.60.51- [commune-de-luceram@wanadoo.fr](mailto:commune-de-luceram@wanadoo.fr)

**Renseignements techniques :** MAISONDIEU INGENIERIE- 2810, chemin des Morissons 06440 LUCERAM. Correspondant : M. Maisondieu Gérald, tél. : 09 61 00 90 00, courriel : [maisondieu-ingenierie@orange.fr](mailto:maisondieu-ingenierie@orange.fr)

**Modalités d'obtention des dossiers téléchargeables par voie électronique sur le profil acheteur de la collectivité :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). Aucun dossier papier ne sera délivré.

**Adresse de remise des offres :** MAIRIE de LUCERAM 6, place Adrien BARRALIS 06440 LUCERAM. Visite du site obligatoire : Mardi 9 Février 2016 8 h 30 et Mardi 16 Février 2016 8 h 30.

**SAINT-LAURENT-DU-VAR**

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES CIMETIERE SAINT-MARC**

**OBJET DE L'AVIS :** Mise à disposition d'un local communal situé dans l'enceinte du cimetière Saint-Marc de Saint-Laurent-du-Var pour l'exploitation d'une activité de fleuriste.

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA PRESTATION :** La Commune mettra à disposition de l'exploitant un local situé dans l'enceinte du cimetière Saint-Marc de Saint-Laurent-du-Var, sis Route des Pugets et comprenant :

- un magasin d'une superficie de 32,95 m<sup>2</sup> (comportant une salle d'exposition, une cuisine et des WC),
- un atelier/garage d'une superficie de 15,44 m<sup>2</sup>,
- un local à usage de cave d'une superficie de 33,44 m<sup>2</sup>.

**DUREE DE LA MISE A DISPOSITION** La mise à disposition du local sera attribuée pour une durée de 3 ans, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révoquant du domaine public communal.

En raison du caractère domanial dudit local, l'autorisation sera consentie exclusivement au regard du régime de la domanialité publique et ne pourra en aucun cas être constitutive de droits au titre de la législation commerciale.

**REDEVANCE :** L'autorisation sera consentie moyennant le paiement par l'occupant d'une redevance mensuelle dont le montant sera fixé par la Commune sur proposition du candidat.

**ACTE DE CANDIDATURE :** Les personnes intéressées par la reprise de cette activité sont invitées à adresser leur candidature à la Commune, à l'adresse suivante, avant le 15 mars 2016 Mairie de Saint-Laurent-du-Var 222 Esplanade du Levant 06700 Saint-Laurent-du-Var.

**Le dossier de candidature comprendra les éléments suivants :**

- l'acte de candidature,
- les expériences professionnelles similaires et les qualifications professionnelles,
- une pièce d'identité,
- les statuts pour les personnes morales,
- la proposition du montant de la redevance.

**CHOIX DU CANDIDAT :** Le choix du nouvel exploitant sera librement opéré par la Commune de Saint-Laurent du-Var après examen des différents dossiers et au regard des aptitudes professionnelles et du montant de la proposition de redevance d'occupation.

## Annonces légales

## AVIS D'ENQUÊTES

**Liberté - Égalité - Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DEUXIEME AVIS**  
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
COMMUNE DE TENDE

**ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN**

Par arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2015, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du Code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par M. le Préfet des Alpes-Maritimes.

Le plan de prévention des risques de mouvements de terrain de la commune de Tende ayant été prescrit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le projet de PPR n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n°2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 1<sup>er</sup> février 2016 au 4 mars 2016 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Tende aux heures habituelles d'ouverture.

Le Tribunal Administratif de Nice a désigné en date du 10 septembre 2015, M. Georges Martinez (ingénieur en chef de la fonction publique territoriale, en retraite), comme commissaire enquêteur titulaire, et M. Jean-Marc Gustave (adjoint au général commandant la zone aérienne de défense du sud, en retraite), comme suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune / Dates / Heures / Lieu  
Tende 1<sup>er</sup> février 2016 10h-12h / 13h30-16h30 Mairie : 1 place du Général De Gaulle - 06430 Tende  
Tende 17 février 2016 10h-12h / 13h30-16h30 Mairie : 1 place du Général De Gaulle - 06430 Tende  
Tende 4 mars 2016 10h-12h / 13h30-16h30 Mairie : 1 place du Général De Gaulle - 06430 Tende.

Des informations concernant le projet de PPR peuvent être demandées auprès : Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer Service Eau et Risques Pôle risques CADAM - 147 Boulevard du Mercantour 06286 NICE Cedex 3.

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Le dossier d'enquête publique est consultable et téléchargeable sur le site Internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes à l'adresse suivante : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et, les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de Tende et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes et sur le site Internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2016 au tarif de base de 4,15 € HT pour les Alpes-Maritimes.

« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

**GRUPE nice-matin**

**OFFREZ DE LA VISIBILITÉ A VOS MARCHÉS PUBLICS**

**euroSUD COMMUNICATION**

**04 93 18 71 49**  
[legales@nicematin.fr](mailto:legales@nicematin.fr)

**AVIS ADMINISTRATIFS**

COMMUNE DE SAINT-RAPHAEL

**MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté en date du 8 décembre 2015, Monsieur le Préfet du Var a approuvé la révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres (ITT) des voies communales (VC) du département du Var.

Par arrêté municipal en date du 22 janvier 2016, les documents relatifs au classement sonore des infrastructures de transports terrestres des voies communales de la commune de SAINT-RAPHAEL sont mis à jour dans le plan local d'urbanisme.